

## Dépistage prénatal des anomalies chromosomiques

La soussignée déclare avoir reçu des explications claires et suffisantes sur la possibilité d'un

### 1. Dépistage des anomalies chromosomiques

- Je ne souhaite **aucun test** dans ce domaine.
- Je souhaite un **calcul du risque** de trisomie 21 (syndrome de Down), de trisomie 18 et de trisomie 13 pour cet enfant.

Je choisis

- un **dépistage combiné de premier trimestre** (entre 11 ½ et 13 ½ semaines) = échographie de la clarté nucale et prise de sang chez la mère (sensibilité 85-90%).
- un **test DPNI (NIPT)** : prise de sang chez la mère avec détection du risque de T21 (sensibilité 99%).
- Je souhaite une **certitude** (sensibilité 100%) quant à l'exclusion du syndrome de Down (trisomie 21) et autres grandes anomalies chromosomiques structurales chez l'enfant. Autrement dit, je souhaite un test diagnostique invasif (risque de fausse couche de 0,5-1%) via:
  - un prélèvement de villosités chorales après 11 semaines de grossesse.
  - une amniocentèse après 15 semaines de grossesse.

### 2. Dépistage de la naissance prématurée (1<sup>e</sup> grossesse évolutive)

- Je ne souhaite **aucun test** dans ce domaine.
- Je souhaite un **calcul du risque** de naissance prématurée au moyen d'une mesure transvaginale du col aux environs de la 20<sup>e</sup> semaine. J'ai conscience que ce test n'exclut pas une naissance prématurée (même avec un risque très faible).

### 3. Dépistage de la pré-éclampsie (1<sup>e</sup> grossesse évolutive)

- Je ne souhaite **aucun test** dans ce domaine.
- Je souhaite un **calcul du risque** de pré-éclampsie au moyen d'un Doppler transvaginal aux environs de la 20<sup>e</sup> semaine. J'ai conscience que ce test n'exclut pas une pré-éclampsie (même avec un risque très faible).

J'ai été suffisamment informée sur les risques et les limitations de ces tests.

J'ai également pris connaissance de la réglementation relative au remboursement de ces examens (voir au verso) et de ce qui sera à ma charge.

Signature

Date : ...../...../.....

## Tarifs pour le dépistage prénatal

décembre 2016

Ces tarifs ont été établis sur la base d'informations provenant de l'administration médicale et sont purement indicatifs. En outre, ces tarifs sont très régulièrement revus en fonction de la réglementation de l'INAMI. Votre facture peut donc présenter de légères différences par rapport à ces tarifs.

### Dépistage premier trimestre

Ce dépistage combine une échographie et une prise de sang. Cette combinaison offre une sensibilité plus élevée et permet un meilleur calcul du risque que dans le cas d'une échographie seule (mesure de la clarté nucale).

Ticket modérateur: 12,96 €

Tarifs pour l'échographie: voir ci-dessous

### Échographie premier trimestre

Étant donné que l'INAMI n'accorde un remboursement que pour une seule échographie de routine par trimestre de grossesse, il y a un remboursement pour cette échographie si aucune autre échographie n'a eu lieu au cours du trimestre.

Échographie pour évaluation de la grossesse: le ticket modérateur (= ce que vous devez suppléer en tant que patient au-delà du montant payé par la mutuelle) est de 2,48 euros.

Échographie sans remboursement (s'il y a déjà eu une évaluation de la grossesse): 26,59 euros.

### Échographie deuxième trimestre

Étant donné que l'INAMI n'accorde un remboursement que pour une seule échographie de routine par trimestre de grossesse, il y a un remboursement pour cette échographie si aucune autre échographie n'a eu lieu au cours du trimestre.

Échographie pour évaluation de la grossesse: le ticket modérateur (= ce que vous devez suppléer en tant que patient au-delà du montant payé par la mutuelle) est de 2,48 euros.

Échographie sans remboursement (s'il y a déjà eu une évaluation de la grossesse): 26,59 euros.

Lors d'une première grossesse, le risque de pré-éclampsie est plus élevé et il est plus difficile de prévoir le risque d'une naissance prématurée par l'anamnèse. Si dès lors vous souhaitez, en plus du contrôle de l'enfant lors de l'échographie du deuxième trimestre, un dépistage de la naissance prématurée et/ou de la pré-éclampsie, un autre type d'échographie vous sera porté en compte (échographie fonctionnelle). Le ticket modérateur pour cette échographie s'élève à 2,48 euros.

Si, lors d'une échographie, des informations supplémentaires détaillées doivent être fournies par le médecin (explications, formulaires, attestations, questions...), une consultation du médecin vous sera portée en compte (ticket modérateur: 12 euros) en plus de l'échographie.

### Test DPNI (NIPT)

Le DPNI (NIPT) n'est pas remboursé par l'INAMI et est entièrement à la charge du patient (montant: 290 euros).